

## Conférence de presse 02/09/2024

La conférence de presse s'est tenue dans les locaux du cinéma Rex de Sarlat que le directeur avait mis à notre disposition.

25 personnes présentes dont le député de la circonscription, Sébastien Peytavie, des maires, des conseillers départementaux et municipaux, 3 associations partenaires, de simples citoyens.

La Présidente, Nicole Marty, ouvre la conférence, et, après avoir salué l'assistance, exprime sa colère devant la situation catastrophique de l'hôpital de Sarlat qu'elle décrit brièvement, non sans avoir rappelé le nombre important de jours de fermeture du plateau technique de la maternité et du services des urgences. Elle redit avec force et conviction, la revendication de notre association quant à **la présence 24h/24 d'une sage-femme au sein de l'hôpital.**

Le Secrétaire de l'association, Jean Sève, prend à son tour la parole. Il mentionne le nombre important d'hôpitaux ayant recours à des fermetures de lits pour diverses raisons et donne, à toutes fins utiles, la définition du mot maternité telle que nous l'entendons, lieu où naissent les bébés, et dénonce le flou sémantique qu'entretiennent les autorités qui affirment ne pas vouloir fermer la maternité alors que les femmes ne peuvent plus y accoucher. Certes, cette maternité est ouverte mais elle ne fonctionne qu'en CPP **C**entre de **P**érinatalité de **P**roximité.

Il lit ensuite la lettre que nous rendrons publique et qui a déjà été signée par des maires et les associations présentes. Et il s'interroge sur la volonté des autorités de pérenniser le service de la maternité tant que les professionnels de ce service n'auront pas une lisibilité suffisante sur leur planning et que l'administration ne leur redonnera pas la possibilité « d'avoir la main » sur le recrutement de leurs pairs, comme c'était encore le cas il y a quelques mois. Le texte dénonce par ailleurs une politique sournoise de fragilisation, voire de destruction de la maternité.

La parole est donnée ensuite aux 2 associations partenaires

La représentante de Femmes Solidaires, Denise Lachaud, explique la vitale nécessité pour les femmes d'accoucher à Sarlat, rappelle les distances et le temps de transport entre Sarlat et les autres maternités (minimum 1h30) et les risques encourus pour la future maman en cas de fermeture du plateau technique. Elle **demande très fermement que l'hôpital continue d'assurer le droit à l'IVG.**

Puis la représentante de l'Association des Citoyens Contre Des Médicaux, interpelle solennellement les politiques présents : il est incompréhensible, pour elle, que la situation de l'hôpital de Sarlat et celle de l'hôpital d'Ussel soit si différente. Aucun service de l'hôpital d'Ussel en haute Corrèze n'a connu un seul jour de fermeture alors même que ceux de Sarlat accumulent les fermetures.

Fabienne Lagoubie, maire adjoint de Sarlat et conseillère départementale, après avoir remercié notre association pour son travail de présence, d'information de la population et de vigilance, reprend la problématique des déserts médicaux en milieu rural. L'insuffisance des professionnels de santé, les fermetures répétées des services d'urgence et de maternité, la fermeture de lits hospitaliers, tous ces facteurs influent dangereusement sur le tissu économique du grand saladais.

Elle propose, dans le cas où un médecin hospitalier, nouvellement recruté, aurait des difficultés à se loger, de trouver avec l'administration de l'hôpital une solution dans les plus brefs délais.

Sébastien Peytavie, député, rappelle le problème démographique des médecins, le manque de places en faculté de médecine, le manque de maîtres de stage pour les internes ...Il rappelle aussi le travail législatif qu'il mène avec d'autres députés sur la simplification des procédures du parcours de soins.

Il reconnaît les défaillances du 15 ainsi que l'ont dénoncé les 2 maires présents, M. Lajugie, maire et conseiller départemental et M. Planche maire rural.

Il insiste sur l'importance des CPTS et du SAMU obstétrical comme réponse d'urgence sur notre territoire.

**Tous les élus présents s'engagent à demander un rendez-vous à L'Agence Régionale de Santé départementale pour une réunion tripartite : ARS, élus et associations concernées.**

La Présidente conclut cette conférence de presse en insistant sur le fait que **toute embauche de personnel médical doit se faire dans le cadre d'une maternité pérenne.**